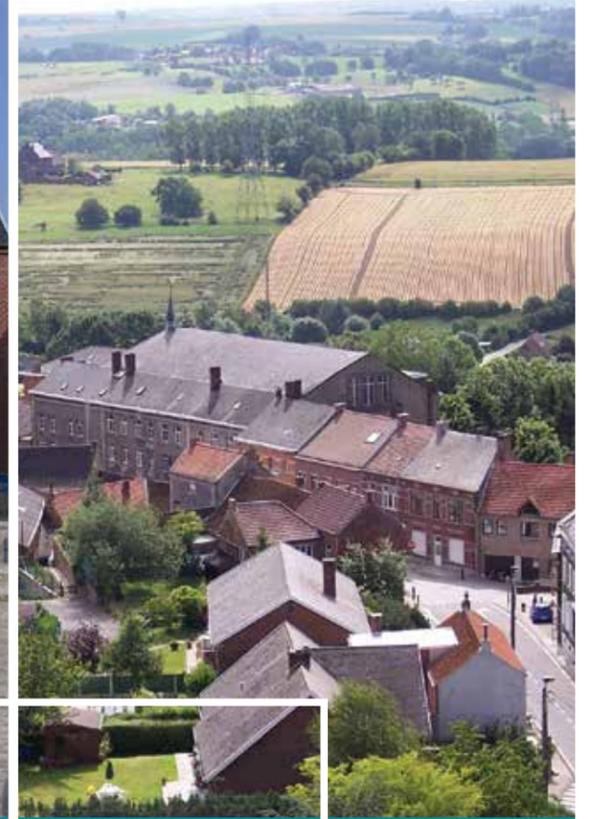


Nos **3** villages **ITTRE, HAUT-ITTRE & VIRGINAL**

Bulletin d'Informations Communales / Septembre 2018



n°159

sommaire



JEUNESSE



ÉCOLES



SPORTS

EDITO

Grand succès pour nos ducasses

Les festivités de ce mois d'août dans nos trois villages ont été particulièrement réussies. Vous étiez nombreux à venir partager avec nous ces grands moments de joie et de convivialité.

Nous tenons à remercier vivement le comité de quartier de Fauquez, l'asbl Oi3 Loisirs, l'asbl l'été d'Ittre et l'asbl Virginal en fête de s'être investis sans compter pour la bonne organisation de ces festivités. Nous remercions également les nombreux bénévoles, le personnel du service travaux, les étudiants et la police qui n'ont pas ménagé leurs efforts pour que ces kermesses se déroulent dans les meilleures conditions. Nous remercions enfin le centre culturel pour sa participation dans l'organisation des 3 séances de cinéma et de la pièce de théâtre en plein air.

Un debriefing de ces ducasses est programmé avec les responsables et les services de police afin d'en améliorer encore l'organisation l'année prochaine.

> **Le Collège communal**





LES ABEILLES SAUVAGES DE NOTRE RÉGION

Les premières abeilles sont probablement apparues en même temps que les premières fleurs, il y a plus de 100 millions d'années.

Abeilles domestiques (*apis mellifera*) et les 350 sortes d'abeilles sauvages, Quelles différences ?

- Les bourdons, des abeilles sauvages sociales fondent des colonies qui ne perdurent qu'une année contrairement à la ruche de l'abeille mellifère.
- Les abeilles sauvages solitaires construisent un seul petit nid dans différentes structures creuses (trou dans un arbre, sous une pierre)

L'abeille domestique ne serait responsable que de 15% de la pollinisation de 80% des plantes.

Il faut savoir que la pollinisation par ces abeilles représente en agriculture un apport économique estimé à plusieurs milliards d'euros (Europe).

Pour plus d'informations concrètes visitez le site : <http://biodiversite.wallonie.be/fr/abeilles-sauvages.html?IDC=5623>



BALADE AUX CHAMPIGNONS

En octobre aussi, la toujours savoureuse balade aux champignons.

LE PCDN, LE SITI ET L'ÉCHEVINAT DE LA RURALITÉ D'ITTRE VOUS INVITENT
AU PETIT DÉJEUNER "AUX CHAMPIGNONS"
LE SAMEDI 6 OCTOBRE 2017
DE 9H À 13H
RENDEZ-VOUS À L'ENTRÉE DU BOIS DES NONNES - RUE MAURICE BRANCART
EN FACE DE LA STATION D'ÉPURATION
AU PROGRAMME:
ACCUEIL ET PETIT DÉJEUNER AVEC DES PRODUITS LOCAUX
PROMENADE DANS LE BOIS DES NONNES À LA DÉCOUVERTE DE CES "PETITS PRODUITS DES CAMPAGNES" EN COMPAGNIE DE GUIDES-NATURE.

INFOS: 0473/ 78 32 68
INSCRIPTION: ruralite@ittre.be OU 0473/78 32 68 28 - WWW.ITTRE.BE



INFO POULES

La distribution de 2 poules contre les déchets aura lieu le 25 octobre 2018.

Les personnes inscrites seront personnellement averties de l'heure et du lieu dans quelques jours.



MOBIPRESSE

Vu l'abondance de fruits, la mobipresse sera présente à Ittreplus tôt que prévu : le 6 octobre 2018 sur le parking du contournement (rue du Pré de l'Aïte). Inscrivez-vous au 060/77 00 01 ou sur www.mobipresse.be.



LE J3

Le J3 est un service communal qui s'adresse aux jeunes de nos 3 villages (Ittre-Haut-Ittre et Virginal).

Notre mission est de garantir aux jeunes un lieu d'accueil, une écoute, la mise en place de projets ainsi qu'un programme d'activités toute l'année.

Si tu as entre 12 et 18 ans, que tu as des idées d'activités ou des projets, n'hésite pas à contacter le J3 ou à nous rendre visite au PISQ.

J3 LES JEUNES ITTROIS

Au PISQ, quartier du tram, à Virginal
mardi : 16h à 20h
mercredi : 13h à 21h
vendredi : 16h à 20h
dimanche : 13h à 17h

www.j3ittre.wordpress.com
Facebook: @J3Ittre
e-mail: l.tattenist@ittre.be
GSM: 0484/63.29.23



TOURISME

Le Syndicat d'initiative organise la traditionnelle balade gourmande qui aura lieu le 23 septembre. Rendez-vous à l'écluse 5F à 10h15. Visites et découvertes parsemées d'étapes gourmandes.

Virginal
Balade Gourmande et culturelle
23 septembre
2018

Des 10h15
Visites et découvertes
Étapes gourmandes
Circuit de 9 Km

Rendez-vous: 10h15 précises devant l'entrée de l'écluse 5F (rue du Sort)

46€ /pers - Apéro-Entrée-Plat-Dessert (vins et café compris)
Inscription obligatoire avant le 9 septembre 2018
Toutes les infos sur <https://ittretourisme.wordpress.com/>
067/64 87 74 ou siti.ittre@skynet.be
Organisation du Syndicat d'Initiative d'Ittre
Avec le soutien de l'échevinat du tourisme de la commune d'Ittre



PLACE AUX ENFANTS!

Cette année encore, l'Administration Communale d'Ittre participe à l'opération « Place aux enfants » pendant laquelle nos petits citoyens de 8 à 12 ans pourront découvrir un grand nombre d'activités exercées par nos associations, commerçants et entrepreneurs locaux (boucher, chocolatier, fermier, policier, pompier, ferronnier, restaurateur, visite du musée de la forge, centrale à béton, sensibilisation à la surdité...)

La prochaine édition de l'événement Place aux enfants se déroulera le **20 octobre 2018 à partir de 9h**.

Attention : l'inscription est obligatoire.

CETTE JOURNÉE VOUS INTÉRESSE ? VOUS DÉSIREZ PLUS DE RENSEIGNEMENTS ?

Contactez Aude Walrandt par téléphone : 0484/63.30.38 ou par mail : pcs@ittre.be



PLACE AUX ENFANTS

Samedi 20 octobre 2018
Départ 9h à la Salle Planchette (Derrière le CPAS)
Retour 16h30

Disite du jour :
Gascard (construction métallique) Brasserie des Artistes
Police Boucherie Pascal SourDimension
Chocolatier Champagne Maison de repos L'Orchidée
Ferme de la Motte Le musée de la forge Pompier
L'entreprise d'assainissement Verdoot (centrale à béton)
Godard

Cette journée vous intéresse ?
Renseignements et inscription :
Contact : Aude Walrandt
pcs@ittre.be : 0484/63.30.38
Attention : Inscription obligatoire (nombre de places limité!)





TRAVAUX

NOTRE ÉQUIPE DE JEUNES

Qui ont nettoyé et préparé les festivités du 15 août afin que tout soit prêt pour la procession.

Au cours de la dernière quinzaine, nos ouvriers communaux et les étudiants ont :

- Nettoyé les places tôt le matin
- Préparé la kermesse de Virginal
- Nettoyé les fossés des rue des Rabots, du Masy et de Fauquez



RÉFECTION DE NOS CHEMINS DE TERRE COMMUNAUX.



MISE EN COULEURS DES MODULES DES GARDERIES

En collaboration avec l'association des parents de l'école communale d'Ittre.





**LE PCDN D'ITTRE,
ET L'ÉCHEVINAT DE LA RURALITÉ
D'ITTRE VOUS INVITENT**

**À NOTRE BALADE "AUX PLANTES COMESTIBLES"
LE SAMEDI 22 SEPTEMBRE 2018
DE 8H30 À 13H
RENDEZ-VOUS À L'ENTRÉE DU BOIS DES
NONNES - RUE MAURICE BRANCART
EN FACE DE LA STATION D'ÉPURATION**

AU PROGRAMME:
ACCUEIL ET PETIT DÉJEUNER AVEC DES PRODUITS
LOCAUX AUX FLEURS ET PLANTES
ET
PROMENADE DANS LE BOIS DES NONNES À LA
DÉCOUVERTE DES PLANTES COMESTIBLES EN
COMPAGNIE D'UN GUIDE-NATURE.
PAF: 5 EUROS (PAIEMENT SUR PLACE)

INFOS ET INSCRIPTIONS: 067/79 43 49

Samedi 20 octobre 2018

DEUX FEMMES ARTISTES ALLEMANDES

Le Musée Marthe Donas organise une excursion exceptionnelle à Cologne.

Au programme :



• **Le Musée Käthe Kollwitz** : graveur et sculpteur, Käthe Kollwitz (1867-1945) étudie le dessin à Berlin et à Munich. Mariée à Karl Kollwitz, médecin et socialiste, elle s'installe dans un quartier pauvre de Berlin. Ses œuvres (eaux-fortes et dessins) dénoncent les injustices sociales, la pauvreté et les victimes de la guerre, ce qui lui attirera pendant toute sa vie critiques et antipathies politiques. En 1904, elle apprend la sculpture à Paris et produit en 1910 ses premiers bronzes. Publiquement opposée à la guerre, elle est, en 1919, la première femme nommée à l'Académie prussienne des arts. Dans les années vingt, elle exécute des gravures sur bois sur le thème de la guerre et de la faim. Elle travaille à un Monument aux morts *, en hommage à son fils tué en Belgique en octobre 1914. Elle représente un couple de parents assombris par le deuil (cimetière militaire de Vladslo, près de Dixmude). En 1933, les Nazis la forcent à démissionner de l'Académie et, trois ans plus tard, il lui est interdit d'exposer. Elle continue de travailler à des pièces qui dénoncent la guerre. Elle ne quitte Berlin pour Moritzburg qu'en 1943, lorsque son atelier est bombardé.

Le Musée Käthe Kollwitz présente un important ensemble d'œuvres de l'artiste (sculptures, gravures, dessins).

* Nous découvrirons une copie du groupe sculpté *Les parents en deuil* dans l'ancienne église Saint-Alban, à quelques minutes du musée.

• **Gabriele Münter. Malen ohne Umschweige (Musée Ludwig)** : peintre allemand, Gabriele Münter (1877-1962) étudie la peinture à Munich avec Kandinsky, dont elle devient la compagne. Ils voyagent ensemble de 1904 à 1906, puis s'établissent à Paris jusqu'en 1908. De retour à Munich, ils achètent une maison à Murnau en 1909, où elle reviendra s'établir en 1920, après sa séparation d'avec Kandinsky. Sa peinture, restée toujours figurative, allie aux caractères du fauvisme, une certaine allure naïve inspirée par les sous-verre des paysans bavarois, technique à laquelle elle s'adonne également. Durant sa retraite à Murnau, elle peint surtout des paysages et des natures mortes.

L'exposition *Peindre sans détours* donne l'occasion de découvrir une œuvre trop souvent restée dans l'ombre de Kandinsky. Plus d'une centaine de peintures, dont certaines exposées pour la première fois, témoignent non seulement du rôle qu'elle a joué au sein du groupe *Le cavalier bleu (der blaue Reiter)* aux côtés de Kandinsky, Jawlensky, Marc, Macke, Klee..., mais aussi de son indépendance et sa détermination à se frayer une voie personnelle.

La collection permanente du Musée Ludwig est une des plus importantes d'Europe : expressionnistes allemands (Kirchner, Dix, Beckmann), abstraction américaine (Pollock, Rothko), pop art (Warhol, Lichtenstein, Rosenquist), avant-garde russe (Malevitch, Rodtchenko, Larionov, Gontcharova), Picasso, Chagall, Dubuffet, Soulages...



Conditions : Départ : 7h précises (parking CarPool, rond-point d'Haut-Ittre, à l'extrémité du R0) - **Retour : vers 21h**

Prix : 75 € (Prix AVANTAGEUX pour les Amis du musée en ordre de cotisation 2018 : 65 €)

Ce montant comprend le déplacement en autocar, le pourboire du chauffeur, l'assurance, les entrées et les visites guidées.

Réervations : Dès réception de votre bulletin de participation, nous vous confirmerons la possibilité de votre participation et nous vous communiquerons le montant à payer dans les meilleurs délais. Ce paiement finalisera votre inscription mais nous vous demandons de ne pas l'effectuer anticipativement.

Renseignements : 0476/43 78 19 (Marcel Daloze) — 0471/21 63 88 (Monique Lenoir)

BULLETIN DE PARTICIPATION (en lettres capitales S.V.P.)

à renvoyer au Musée Marthe Donas, rue de la Montagne, 36 à 1460 Ittre ou à info@museemarthedonas.be avant le 15 octobre.

NOM*Prénom

Adresse complète (indispensable) :

tél. gsm

Je soussigné(e), inscrit(e) personne(s) à l'excursion du samedi 20 octobre 2018 à Cologne et virerai après confirmation de ma réservation la somme de € au cpte n° BE34 0016 5911 6490 du Musée Marthe Donas

Date : Signature :

* N'oubliez pas de mentionner ci-dessous les noms et adresses des autres personnes que vous inscririez éventuellement

NOMPrénom



UN SUCCÈS DE FOULE POUR LES SÉANCES ESTIVALES DE CINÉMA ET DE THÉÂTRE

Plus de 1 000 spectateurs* ont assisté à ces activités organisées en collaboration avec le centre culturel et la commune.

Nous remercions tous les intervenants, les artistes, les comités de quartier, les bénévoles et le service Travaux pour leur participation active à cette organisation.

*Fauquez (300), Haut-Ittre (200), Ittre Théâtre (400) et Virginal (150)





LE FONDS SOCIAL CHAUFFAGE PEUT VOUS AIDER À PAYER VOTRE FACTURE



Le fonds Social Chauffage offre un soutien financier sous forme d'allocation de chauffage à toutes les personnes qui rencontrent des difficultés à payer leurs factures de chauffage.

Voici les conditions auxquelles vous devez satisfaire pour prétendre vous aussi à cette allocation de chauffage.

- Bénéficiaire du revenu d'intégration sociale
- Bénéficiaire d'une aide sociale équivalente au revenu d'intégration
- Bénéficiaire du statut OMNIO

Et le montant annuel brut imposable des revenus des membres du ménage est inférieur à 18.002,48 € majorés de 3.332,74 € par personne à charge (à partir du 1er septembre 2017).

Les personnes surendettées qui bénéficient d'un règlement collectif de dettes ou d'une médiation de dettes et que le C.P.A.S. constate que vous ne pouvez pas faire face au paiement de votre facture de chauffage.

Si vous répondez aux critères ci-dessus, vous avez droit à une allocation chauffage.

Où et quand introduire votre demande ?

Après du C.P.A.S. d'Ittre et **dans les 60 jours de la livraison du combustible.**

Quels documents devez-vous communiquer ?

- Une copie de la carte d'identité du demandeur
- Une copie de la facture ou du bon de livraison
- Lorsque vous habitez dans un immeuble à appartements, une attestation du propriétaire ou du gestionnaire avec le nombre de logements concernés par la facture.

N'hésitez pas, si vous êtes dans les conditions pour bénéficier de l'allocation de chauffage, rendez-vous à la permanence du CPAS (mardi et jeudi de 9h00 à 11h30) ou appelez le 067/64.71.67.



CPAS ITTRE

TÉL : 067/64.71.67

PERMANENCES DES DIFFÉRENTS SERVICES

Service social général

Permanences : les mardis et jeudis de 9h à 11h30 et sur rendez-vous.

Service « aide aux familles et personnes âgées » : sur rendez-vous.

Service Logement

Permanences: les mardis et jeudis de 9h00 à 11h30 et sur rendez-vous.

Service des demandeurs d'asile

Permanences: les mardis et jeudis de 9h à 11h30 et sur rendez-vous.

Service « Accueillantes conventionnées O.N.E. », Maison Communale d'Accueil de l'Enfance (MCAE) à Ittre et Crèche de Virginal : Sur rendez-vous.

Service « repas » : sur rendez-vous.

Permanence Juridique

Permanences organisées le 2ème vendredi du mois, de 16h à 17h uniquement sur rendez-vous pris au plus tard le jeudi qui précède

Service Insertion socio-professionnelle : sur rendez-vous.

PLAN DE COHÉSION SOCIALE, AUDE WALRANDT
0484/63.30.38

Vous vous chauffez avec un des types de chauffage suivants :

- Gasoil de chauffage
- Pétrole lampant
- Gaz propane en vrac.

Et vous appartenez à une des catégories suivantes :

Les bénéficiaires de l'intervention majorée de l'assurance maladie invalidité

- VIPO ou veuf, invalide, pensionné ou orphelin
- Enfant handicapé ayant une allocation familiale majorée
- Chômeur de longue durée (plus d'un an) âgé de plus de 50 ans
- Bénéficiaire de la garantie de revenus aux personnes âgées (GRAPA ou RGPA)
- Bénéficiaire d'une allocation de remplacement de revenus pour personne handicapée



PCS

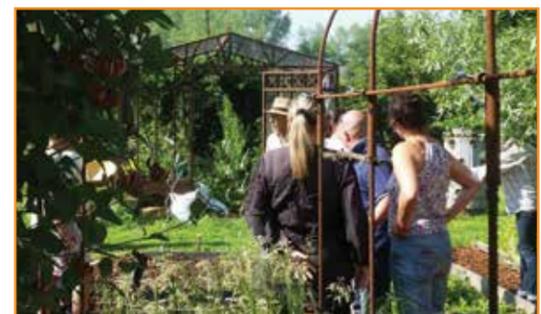
Comme chaque année, à l'occasion des fêtes de la Saint Rémy, le Plan de Cohésion Sociale de la commune d'Ittre tiendra un stand en collaboration avec le J3.

Durant ce week-end de festivités, nous vous proposerons un petit aperçu de nos ateliers réalisés au cours de l'année.

Pour le samedi de 14h à 16h, nous vous proposons de venir découvrir notre atelier de couture. Vous pourrez y découvrir les projets réalisés par nos participantes et avoir un aperçu de l'ambiance chaleureuse qui y règne.

Pour le dimanche, dès 11h vous pourrez venir découvrir notre atelier de cuisine buissonnière. Dégustation et main à la patte seront au rendez-vous !

Nous vous y attendons très nombreux !





LA RENTRÉE À L'ÉCOLE COMMUNALE DE VIRGINAL

Directeur : Monsieur Nicolas JOACHIM – 067 64 71 23 – direction.ecv@ittre.be

Comme de coutume, les élèves ont été accueillis par un petit déjeuner de rentrée : croissants, chocolat chaud, jus de fruits, ...

Les cartables contiennent les objets classiques personnels demandés par les titulaires.

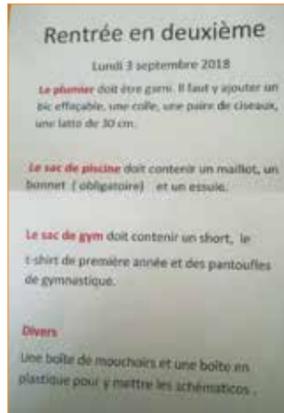
L'école communale offre de nombreux services et avantages comme :

- du néerlandais sous forme ludique dans toutes les classes maternelles et de manière plus structurée de la P1 à la P4 (1 période/semaine), 2 périodes/semaine en 5^e primaire et en 6^e primaire ;
- les élèves de la 1^{ère} primaire jusqu'à la 4^e primaire bénéficient du cours de natation ;
- les élèves de 6^e primaire pratiqueront diverses activités sportives complémentaires ;
- la psychomotricité est assurée dans les classes maternelles ;
- la possibilité de prendre un repas chaud ; le potage est distribué de la Toussaint jusqu'à Pâques ;
- un grand nombre d'activités éducatives jalonnent l'année scolaire ;

Cette année, l'école communale primaire de Virginal compte 8 classes pour 154 élèves (les classes de P3 et de P6 sont dédoublées).

En maternelle (implantation près de la salle polyvalente), les 78 élèves sont répartis en 4 classes.

Bonne rentrée 2018 – 2019 aux enseignants et aux enfants !



En accueil et en 1^{ère} maternelle, mes parents apporteront :

- Une boîte de mouchoirs
- Un paquet de lingettes
- Un rouleau d'essuie-tout

Merci ☺



LA RENTRÉE À L'ÉCOLE COMMUNALE D'ITTRE

Directeur : Monsieur Maxime TRONION – 067 64 71 22 – direction.eciv@ittre.be



À l'école communale « Les Longs Prés », toutes les classes sont dédoublées cette année.

L'année scolaire 2018-2019 a débuté avec 251 élèves inscrits dans 12 classes primaires et 118 élèves inscrits dans 6 classes maternelles.

L'utilisation des deux modules-classes reste d'actualité ; la classe « informatique » a été récupérée suite à une réorganisation de ce cours.

Un projet de construction de deux nouvelles classes est en cours dans le cadre du Programme prioritaire de Travaux de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Bonne rentrée à tous.



LES MANIFESTATIONS PATRIOTIQUES DE NOVEMBRE 2018

LE VENDREDI 2 NOVEMBRE 2018 À 15 H

Ravivage de la Flamme du Souvenir face à l'ancienne maison communale de Virginal. Ensuite départ en cortège vers le monument 1914-1918 du cimetière de Virginal.

LE VENDREDI 9 NOVEMBRE 2018

Relais Sacré : cortège avec la Flamme du Souvenir aux monuments des communes de l'entité.

- Départ du parking de Virginal à 13 h (voitures individuelles et covoiturage).
- Haut-Ittre à 13 h 45
- Ittre à 14 h
- Remise de la Flamme du Souvenir à la section de Oisquercq vers 14 h 30.



LE DIMANCHE 11 NOVEMBRE 2018

Commémoration de l'Armistice :

- Haut-Ittre : 09h00, Messe suivie du dépôt de fleurs au monument.
- Ittre : 10h00, Messe, dépôt de fleurs au monument et allocution.
- Virginal : 10h30, Messe, dépôt de fleurs au monument et allocution



SERVICE EXTRASCOLAIRE : ANIMATIONS VACANCES JUILLET-AOÛT 2018

Nos animations vacances de l'été (du 2 au 13 juillet ainsi que du 20 au 31 août 2018) se sont très bien déroulées. Les enfants ont participé à une multitude d'activités et de chouettes excursions, le tout dans la joie et la bonne humeur ...

Nous tenons à remercier les différentes équipes d'étudiants très dynamiques ainsi que les animateurs de l'extrascolaire qui ont grandement participé au succès de ces animations vacances.

Notez déjà les dates des prochaines animations :

- congés de détente du 4 au 8 mars 2019
- congés de printemps la première semaine du 8 au 12 avril 2019
- vacances d'été du 1 au 12 juillet et du 19 au 30 août 2019

Vous trouverez toutes les informations sur les animations et le service extrascolaire en général sur le site internet communal : www.ittre.be

Pour tout complément d'info : Sylviane et Frédérique sont à votre disposition 067/79 43 38 ou (de préférence) par mail : serviceextrascolaire@ittre.be



SERVICE EXTRASCOLAIRE : PROGRAMME D'ACTIVITÉS 2018/2019

Le programme se prépare et sera distribué (par mail via les écoles) vers la mi-septembre. Vous pourrez également retrouver toutes les infos sur le site internet communal : www.ittre.be.



ITTRE ÉTAIT AU MÉMORIAL VAN DAMME

Comme le veut la tradition locale, les jeunes jusqu'à 16 ans ont pu participer à la fabuleuse réunion du Mémorial Van Damme saison 2018. Des courses, avec les Borlée, des sauts avec Nafitassou Thiam et de belles performances de jeunes athlètes belges comme Bashir Abdi, Elise Vanderelst et Jonathan Sacoor, ont émerveillé les jeunes spectateurs. Merci au chauffeur du minibus, aux accompagnateurs et au Directeur sportif de la commune d'Ittre.

Cette soirée s'est déroulée dans une excellente ambiance et dans la bonne humeur.



ADN FUTSAL
Centre sportif Ittre-Virginal
Rue de Samme, 22
1460 Virginal-Samme

LE FOOTBALL EN SALLE :
-> Améliore ta technique
-> Améliore ta vitesse
-> Est compatible avec le football

DEBUTE LE 8 SEPTEMBRE 2018
DE 14H00 À 16H30

INSCRIS-TOI
DES MAINTENANT!

ATELIERS SPECIFIC FUTSAL
pour les garçons
de 7 à 12 ans

FUTSAL FÉMININ
à partir de 7 ans

PSYCHOMOTRICITÉ
+ INITIATION AU FUTSAL
pour tou(te)s, de 3 à 6 ans

RENSEIGNEMENTS
0486/65.12.67
ADNFUTSAL@OUTLOOK.COM
WWW.ADNFUTSAL.BE



URBANISME

LISTING DES PERMIS D'URBANISME DU 1/01/2018 AU 20/08/2017

- 14 octrois pour construction d'habitation unifamiliale
- 15 octrois pour transformation (dont 1 en régularisation)
- 4 octrois pour travaux divers
- 4 octrois pour création de logement(s) supplémentaire(s) (dont 2 en régularisation)
- 1 octroi pour modification du relief du sol
- 4 refus pour construction d'habitation unifamiliale (dont 1 en régularisation)
- 1 octroi par le Fonctionnaire Délégué pour régularisation de l'implantation d'un immeuble pour 2 logements
- 1 dossier a été déclaré irrecevable
- 1 dossier retiré par le demandeur



EVALUATION ENVIRONNEMENTALE : MODIFICATIONS LEGISLATIVES

La révision du régime d'évaluation des incidences des projets sur l'environnement (décret du 24/05/2018 modifiant le décret du 11/03/1999 relatif au permis d'environnement-M.B.6/06/2018) édicte une nouvelle obligation de publicité active des décisions communales d'imposer ou de ne pas imposer une étude d'incidences. Ces décisions seront affichées durant 15 jours aux valves communales d'Ittre.



SPORT' ITTRE / LE SPORT DANS NOTRE ENTITE

Au centre sportif

BADMINTON Badminton Club Ittrois Contact : 0498 41 24 88	KENDO Yo Shin Contact : 0477 46 97 76
BASKET-BALL Castors Ittre Contact : h.gregoire@ittre.be	MINI-FOOT ADN Futsal Contact : 0486 65 12 67
HOCKEY Lynx Hockey Club Contact : 0493 05 21 56	PETANQUE Pétanque de Vesnau Contact : 0478 88 86 26
JEET KUNE DO Les petits dragons Contact : 0478 401 413 ou 0479 212 256	TENNIS DE TABLE Le Ry Termet Contact : 0491 50 95 51
JUDO Contact : 0470 95 04 99	YOGA Soreniyoga Contact : 0472 89 06 69
KARATE Contact : 0478 31 02 84	

Au stade de football

FOOTBALL ASF Virginal Contact : 0494 78 97 95	Jeunesse Sportive Ittroise Contact : 0478 36 31 42
	Vétérans JSI Contact : 0473 37 63 56

Au stade de tennis

TENNIS
Abonnements à l'année
RCA Sport Ittre
h.gregoire@ittre.be

Soyez sport !

Au centre sportif
Au stade de football
Au stade de tennis

Négo Communale Autonome Sport Ittre - Rue de Samme 20 - 1460 Ittre

NOCES DE PLATINE À HAUT-ITTRE



Marie Vandermotten et Victor Peeters



Pélagie De Tobel et Emile Godard

CRÉATION DE LA PREMIÈRE COOPÉRATIVE CITOYENNE ITTROISE « ENERGITTRE »

Les économies d'énergie et le développement des énergies renouvelables sont plus que jamais d'actualité. Le réchauffement global de la planète est particulièrement devenu évident cette année.

Dans le cadre de notre plan communal d'action pour l'énergie durable et le climat, des citoyens ont décidé de créer la première coopérative citoyenne ittroise « Energ'lttre ».

Vous êtes cordialement invités à une séance d'information ce mercredi 12 septembre à 19h30 à la salle Planchette. Saisissez cette belle occasion de participer à l'avenir énergétique de votre commune !



BIEN-ÊTRE ANIMAL

Un programme de soutien aux responsables de chats est organisé dans 83 communes wallonnes grâce au soutien financier du Ministre wallon du Bien-être animal.

Cette mesure de soutien s'inscrit dans le cadre de la nouvelle législation relative à l'identification, l'enregistrement et de stérilisation des chats domestiques.

83 communes ont répondu à l'appel à projet du Ministre, dont notre commune. Le subside alloué (3.490€ pour Iltre) à chaque commune a permis de conclure une convention avec 1 ou des vétérinaires afin d'instaurer un tarif préférentiel sur les opérations d'identification, d'enregistrement et de stérilisation des chats domestiques.

Concrètement, à Iltre, le collège communal a fixé l'intervention à 20 € par chat domestique identifié, enregistré et stérilisé (dans les limites du subside alloué). Cette action se terminera le 31 octobre 2018.

Les responsables de chats souhaitant bénéficier de cet avantage doivent s'adresser à leur commune pour connaître les vétérinaires participants à l'action ainsi que les modalités pratiques du programme : secrétariat : Mme Gielen 067/79 43 22



PROPRETÉ

Les ambassadeurs de propreté de Iltre et Virginal qui nettoient bénévolement leurs quartiers se sont réunis lors de la kermesse villageoise de Virginal pour visiter la vingtaine de stands (confréries, PATRO, ...). L'occasion d'aborder le public qui y participait et leur expliquer l'opération BE WAPP sur la commune et les ambassadeurs de propreté. Ils en ont profité pour distribuer la centaine de cendriers de poche reçus de la région aux fumeurs ou amis de fumeurs qui ont amicalement accueilli l'initiative.



ELECTIONS COMMUNALES & PROVINCIALES DU 14 OCTOBRE 2018

En cas d'impossibilité d'aller voter, en personne, le 14 octobre 2018, jour du scrutin, vous pouvez demander à un autre électeur de voter à votre place et lui donner procuration.



Marche à suivre

1. Il n'est pas indispensable que cet autre électeur (appelé le «mandataire») soit électeur dans la même commune que vous. Celui-ci doit simplement être électeur dans une commune belge. Un électeur non-belge - qui ne vote que pour les élections communales - ne peut être mandataire que d'un autre électeur non-belge. Le vote par procuration peut être autorisé uniquement pour les raisons que vous trouverez ci-dessous (raison de la procuration).
2. La procuration est donnée par vous-même (le «mandant») au porteur de procuration (le «mandataire») au moyen du présent formulaire. Complétez-le et signez-le conjointement.

ment. Joignez au présent formulaire les pièces justifiant l'impossibilité de vous présenter au bureau de vote.

3. Le jour du scrutin, votre mandataire se présentera au bureau de vote dans lequel vous êtes convoqué. Il devra donc éventuellement se rendre dans un bureau de vote différent de celui auquel il est convoqué lui-même. Le mandataire devra être muni :

- de sa convocation et, idéalement, de la vôtre,
- de sa carte d'identité,
- du présent formulaire,
- du certificat ou de l'attestation requis(e).

Le formulaire est téléchargeable sur notre site internet www.iltre.be

« Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à prendre contact avec le Service Population (067/79.43.45).



ELECTIONS ET TRANSPORT



Le minibus communal sera aussi disponible à cette occasion moyennant réservation préalable au 0473/51 33 95 jusqu'au 10 octobre.

Bulletin d'Informations Communales

Editeur responsable : Le Collège communal

Coordinateur communal : Angel Antuna

Graphisme et mise en page : Nancy Dutoit - Inform'Action asbl

Impression : Imprimerie Delfferrière